



ICT-START

année de base

POUR LES MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE



**Un apprentissage
chez vous et chez nous**



ICT-START

L'année de base ICT-Start est une forme d'organisation particulière de la **première année d'apprentissage**.

Dans le modèle habituel, les apprenti.e.s suivent leur formation théorique au sein de l'école professionnelle à raison de 1 à 2 jours par semaine, et 3 à 4 jours de formation en entreprise entrecoupés par la fréquentation des cours interentreprises.

Certaines entreprises formatrices préfèrent une solution où les apprenti.e.s acquièrent certaines compétences théoriques, pratiques comportementales de base **avant de commencer la formation en entreprise**.

On entend donc par « année de base ICT-Start », la formation de base pendant **la première année** d'apprentissage qui a lieu à **l'extérieure de l'entreprise** et prépare à l'activité ultérieure dans l'entreprise formatrice.

« Réussir tous ensemble »



OBJECTIFS

Certaines entreprises formatrices ne se sentent pas en mesure de se charger de l'introduction des apprenti.e.s. D'autres estiment qu'il est plus avantageux d' **«externaliser» l'introduction professionnelle**, ou encore, ne voient pas la possibilité d'employer utilement les jeunes avant qu'ils n'aient acquis des premières connaissances ou aptitudes.

L'année de base « ICT-Start » poursuit les objectifs suivants :

- Décharger les entreprises formatrices de la formation de base.
- Systématiser la première phase de la formation professionnelle de base.
- Offrir aux jeunes des cours d'appuis dans tous les domaines de sa formation.





CONCEPT

Le concept ? Votre apprenti.e acquiert toute la formation pratique de première année dans le centre de formation du GRI .

En plus du respect dû et du plan de formation, **des cours d'appuis** viennent compléter l'enseignement dispensé par l'école professionnelle, ainsi que des ateliers de développement personnel pour développer ses compétences comportementales.

Il/elle suit les cours « **école** » et les « **cours interentreprises** » auprès des institutions officielles de formation.

Lors de son **retour en entreprise**, dès la deuxième année, il/elle aura acquis les compétences professionnelles et comportementales pour évoluer de manière autonome à sa place de travail.



PROGRAMME DE FORMATION

Ce programme est organisé autour de différents modules d'apprentissage dans les domaines de compétences suivants :

- Techniques informatiques et ateliers pratiques
- Projets
- Méthodologie technique
- Développement personnel

TECHNIQUE INFORMATIQUE ET ATELIERS PRATIQUES

Description

Mettre en place une infrastructure informatique et installer le système d'exploitation

Etudier et mettre en place un concept de sécurité de données

Créer, interroger, traiter et analyser des bases de données

Créer et publier un site web (Front end et back end)

Développement d'applications mobiles

PROJETS

Description

Cahier des charges, planning

Réalisation des tâches

Contrôle, feedback, évaluation

MÉTHODOLOGIE TECHNIQUE

Description

Outils de base

Procédure de travail, checklist, ticketing

Organisation de fichiers & arborescence & nomenclature

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Description

Se présenter et s'exprimer professionnellement

Développement de la confiance en soi, du savoir-être

Coaching et exercices



ORGANISATION DE LA FORMATION

SUIVI DE LA FORMATION

Pour atteindre les buts poursuivis, nos formateurs définissent les objectifs pédagogiques avec le maître d'apprentissage. L'apprenti.e est ainsi accompagné.e et encadré.e durant toute l'année de formation.

Des évaluations mensuelles permettent un suivi pédagogique important et assurent ainsi une progression mesurée de l'apprentissage.

Pour chaque projet, l'apprenti.e est évalué.e et un bulletin de notes est délivré à la fin de chaque semestre. Naturellement, le maître d'apprentissage a accès à ces évaluations.

L'entreprise formatrice a la possibilité de faire travailler son apprenti.e sur **des mandats**.

Des stages obligatoires d'une durée de deux semaines ont lieu à chaque fin de semestre (fin janvier et fin mai).

Un stage optionnel est proposé en cas de problème identifié ou sur demande du maître d'apprentissage lors de la période d'essai.

SUIVI ADMINISTRATIF

La session de formation débute **la semaine suivant la rentrée scolaire** et se termine à la fin de l'année scolaire.

Le centre de formation **reste ouvert durant les vacances scolaires** (hors vacances d'été).

L'apprenti.e poursuit donc son apprentissage normalement. Sur demande, et en accord avec son maître d'apprentissage, il/elle aura la possibilité de rejoindre son entreprise pendant les périodes de relâches.

L'entreprise formatrice reste détentrice du contrat d'apprentissage et assume, ainsi, la responsabilité administrative ; ICT-Start assure la formation.

Toute demande de vacances, de congé, déclaration d'accident ou autres sont à adresser directement à l'entreprise formatrice qui apportera le suivi nécessaire.

La rémunération de l'apprenti.e est de la responsabilité de l'entreprise formatrice.

La période d'essai est de 3 mois, en cas de résiliation pendant cette période, les 30% de l'inscription reste due. Au-delà, de la période d'essai, le montant intégral est dû.

LE CONCEPT

1ère année

- 3 jours dans le centre de formation du GRI
- 2 jours à l'école professionnelle
- CIE
- Plan de formation
- Cours d'appui
- Développement personnel

dès la 2e, en entreprise

- 3-4 jours chez l'entreprise formatrice
- 1-2 jours à l'école professionnelle
- CIE de 2e
- Respect du plan de formation
- Possibilité de suivre les cours d'appui
- Possibilité de suivre les cours métiers

LIEUX DE FORMATION



CENTRE DE FORMATION / ENTREPRISE
Assimilation, application et pratique



ECOLE PROFESSIONNELLE
Théorie explicative de la pratique



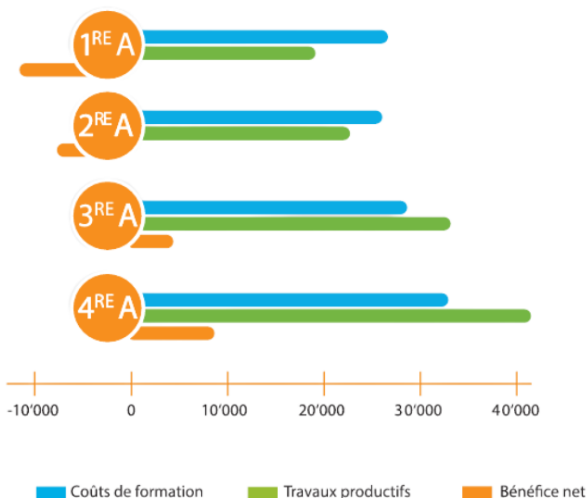
COURS INTERENTREPRISE
Assimilation, application et pratiques complémentaires

COÛTS DE LA FORMATION SANS L'ANNÉE DE BASE

L'IFFP, dans son étude de 2019 « Coûts / Bénéfices de la formation professionnelle initiale 2019 pour les informaticiens », identifie les centres de coûts/revenus comme suit :

- Coûts bruts, les coûts liés à la formation (charge de travail, salaire des maîtres d'apprentissages, salaire de l'apprenti, poste de travail,...)
- Prestations productives, les revenus des travaux productifs de l'apprenti.e.s

Formation classique



La formation d'informaticien CFC occasionne des coûts bruts moyens d'un montant total de

CHF 123'000.-

En contrepartie, les personnes en formation fournissent des prestations productives d'une valeur de

CHF 101'000.-

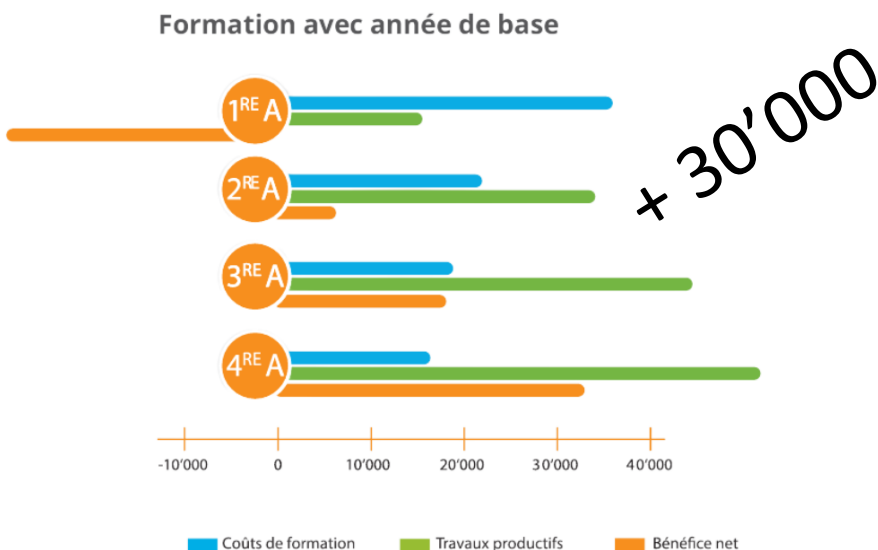
COÛTS DE LA FORMATION AVEC L'ANNÉE DE BASE

Les coûts de formation sont répartis différemment avec l'année de base et sans année de base.

En 1^{ère} année, les coûts de formation sont supérieurs à la formation classique.

Dès la 2^e année, les coûts de formation sont largement inférieurs à la formation classique.

Le bénéfice sur l'ensemble de la formation représente CHF 30'000.-.





DÉBUT DE LA FORMATION

28 août 2023



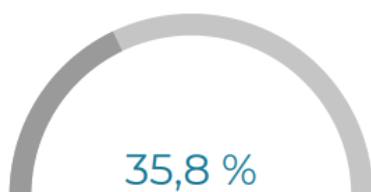
PRIX DE L'ANNÉE DE BASE

CHF 14'400.-

conditions de paiement : 30% à l'inscription, solde sur 10 mensualités

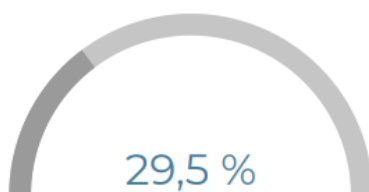


PIB, PART DE L'INFORMATIQUE DANS L'ÉCONOMIE



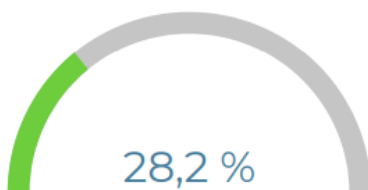
35,8 %

BANQUE



29,5 %

CONSTRUCTION



28,2 %

DOMAINE ICT

LES MÉTIERS ICT EN SUISSE

240'000

professionnels dans les métiers ICT



12'000

Besoin chaque année



8'000

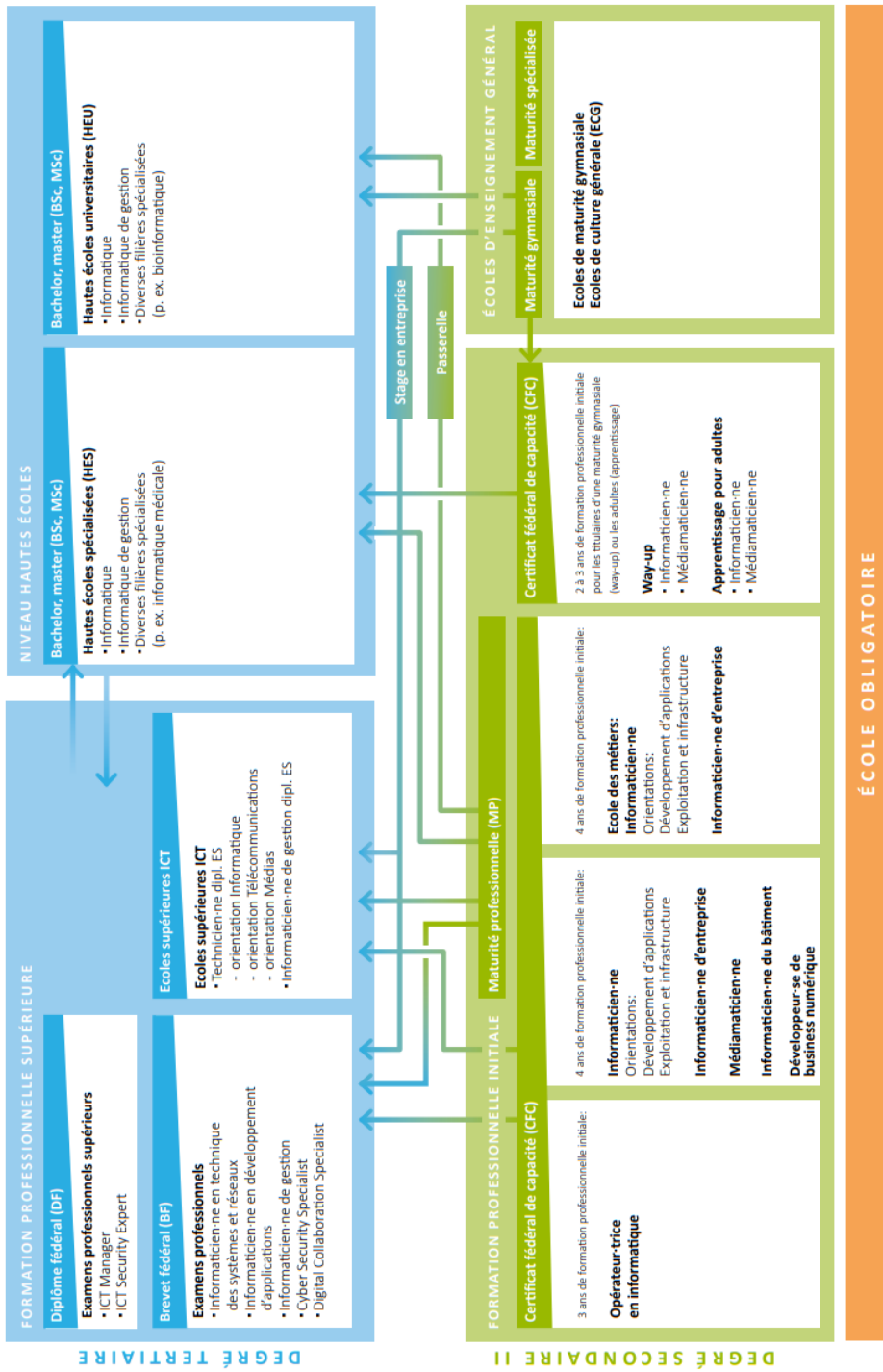
Sortants des filières de formation chaque année



4'000

Manco chaque année





LE GRI

5

MISSIONS PRINCIPALES

- 1 Identifier les besoins de l'économie dans les métiers ICT
- 2 Définir les plans d'études pour les formations ICT
- 3 Développer le nombre de professionnels ICT pour satisfaire les besoins de l'économie
- 4 Assurer la pérennité de nos métiers
- 5 Assurer la "relève"



CONTACT



+41 21 652 30 70



gri@gri.ch



Rue de Genève 88, 1004 Lausanne



www.gri.ch / www.ict-start.ch



FACEBOOK



INSTAGRAM



LINKEDIN